

T-08 : Quelles sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?

Sociologie et science politique

Sujets d'ÉPREUVE COMPOSÉE / EC1 (4 points)

Consignes

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Sujets

1. Distinguez la mobilité sociale intergénérationnelle de la mobilité sociale professionnelle.
2. Vous présenterez deux limites des tables de mobilité comme instrument de mesure de la mobilité sociale
3. Vous montrerez, à partir d'un exemple, comment les configurations familiales contribuent à expliquer la mobilité sociale.

Sujets d'ÉPREUVE COMPOSÉE / EC2 (6 points)

Consignes : *Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.*

EC2 n°1 : Deuxième partie : Étude d'un document

Décomposition de la mobilité sociale observée entre 1977 et 2015

pour les femmes et les hommes par rapport à leur père (en %)

	1977		1985		1993		2003		2015	
	Femmes	Hommes								
Immobilité sociale	36,0	36,2	34,0	33,8	31,5	32,6	30,2	33,6	29,9	34,8
Mobilité non verticale ¹	33,7	33,2	30,6	31,9	28,6	27,4	25,6	24,7	23,3	22,6
Mobilité verticale ²										
Mobilité ascendante	12,7	23,5	15,7	26,6	19,0	30,3	21,0	30,8	21,8	27,6
Mobilité descendante	17,6	7,2	19,6	7,7	20,9	9,7	23,2	10,9	25,0	15,0

Source : INSEE, « La mobilité sociale des femmes et des hommes : évolutions entre 1977 et 2015 », France, portrait social, édition 2019.

¹ La mobilité non verticale correspond soit à une mobilité entre une catégorie de salariés et une catégorie de non-salariés, soit à une mobilité entre des catégories de non-salariés.

² La mobilité verticale correspond aux trajectoires, ascendantes ou descendantes, entre catégories salariées.

Questions :

1. Comparez la mobilité observée des femmes et des hommes par rapport à leur père pour l'année 2015. (2 points)
2. À l'aide du document et de vos connaissances, présentez deux facteurs permettant d'expliquer l'évolution des situations de déclassement. (4 points)

EC2 n°2 : Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Destinées sociales des hommes selon l'origine sociale de leur père en 2015 (en %)

CSP des fils \ CSP des pères	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	Ensemble
Agriculteurs exploitants	26,7	7,9	8,5	20,4	27,4	9,1	100
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,9	20,6	23,1	23,8	23,6	7,9	100
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,2	7,9	49	25,4	13,7	3,8	100
Professions intermédiaires	0,6	7,8	26,5	31,1	26,2	7,7	100
Employés et ouvriers qualifiés	0,6	7,2	12,7	26,8	42,6	10,1	100
Employés et ouvriers non qualifiés	0,6	6,5	8,3	18,7	43,9	22,1	100
Ensemble	2,8	9,1	20,4	25,3	32,4	10,1	100

Source : INSEE, enquêtes Formation et qualification professionnelle 2014-2015.

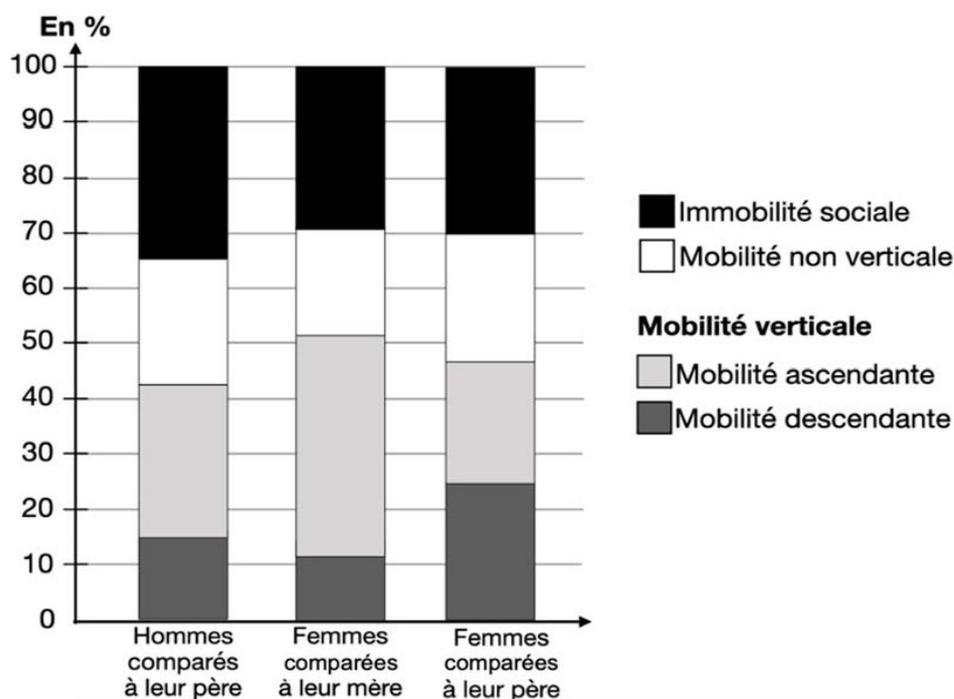
Champ : France métropolitaine, hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

Questions :

1. À l'aide des données du document, vous comparerez la destinée des fils de cadres et des fils d'employés et d'ouvriers non qualifiés. (2 points)
2. À l'aide du document et de vos connaissances, vous illustrerez et expliquerez une situation de mobilité ascendante et une situation de reproduction sociale. (4 points)

EC2 n°3 : Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Décomposition de la mobilité sociale observée en 2015
des hommes et des femmes en France (en %)



Champ : France métropolitaine, femmes et hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année de l'enquête.

Source : INSEE, *Portrait social*, 2019.

Questions :

1. À l'aide des données du document, comparez la mobilité verticale des hommes et des femmes par rapport à leur père. (2 points)
2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, montrez quelles sont les spécificités de la mobilité sociale des hommes et des femmes (par rapport à leurs pères et à leurs mères).
(4 points)